



RÈGLEMENT 2025 GRAND NATIONAL SAUT D'OBSTACLES



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

I. GENERALITES

A. Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant des concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.

B. Le Grand National se court sur 13 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix support de ces circuits.

C. Les épreuves du Grand National se déroule sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.

D. Définition d'une Ecurie :

Une Ecurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou 2 partenaires, personne physique ou morale. Une équipe de cavaliers est **composée obligatoirement de 2 cavaliers sur autant de chevaux que souhaité. Un 3ème cavalier des catégories Junior, Jeune Cavalier ou Jeune Senior peut être ajouté à l'écurie, il contribue à l'ajout de point bonus et bénéficie des avantages d'engagement. Un cavalier peut concourir pour une seule Ecurie par saison. Seuls les cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National.** Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au 1^{er} juin 2025, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.

Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal.

E. Inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2025 :

L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National 2025 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur ffe.com.



La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).

F. Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National 2025

La participation en Ecurie ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix, par leurs propres comptes engageurs.

G. A chaque étape, **des points sont attribués aux 8 premières Ecuries** en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir :

- **participé au moins à 6 étapes.**

- **au moins un représentant au Master Pro (Jeunes Cavaliers, Pro 2, Pro 1 ou Pro Elite).**

- **Deux des trois cavaliers doivent avoir terminé au cours de l'année au moins 1 parcours Pro Elite Grand Prix du Grand National pour prétendre figurer au classement général.**

Seuls Les 7 meilleurs classements par étapes du Grand National seront pris en compte.

H. Une dotation d'étape FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

I. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.

J. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison.

II. PROGRAMME, ÉPREUVES ET DÉROULEMENT

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées :

Date	Epreuves	Hauteur
Vendredi	Pro 1 Grand Prix Barème A au chrono avec barrage au chrono	145 cm
Samedi	Pro 1 Grand Prix Barème A chrono sans barrage	145 cm
Dimanche	Pro 1 Grand Prix Barème A au chrono avec barrage au chrono	140 cm
Dimanche	Pro Elite Grand Prix Barème A au chrono avec barrage au chrono	150 cm

Les épreuves ci-dessus peuvent être majorées de 5 cm sur 3 verticaux isolés.

Programmation spécifique pour l'étape de Lyon, se référer au programme du concours.



Information concernant la rivière :

- Pas de rivière le vendredi dans la Pro 1 Grand Prix 1m45
- **Rivière obligatoire sur chaque étape extérieure dans :**
 - **la Pro 2 GP 135cm ou Pro 1 GP 140cm labelisée TOP 7, barrée ou non, à l'appréciation du Chef de Piste,**
 - **la Pro 1 GP 145cm du samedi, barrée en option,**
 - **la Pro 1 GP 140cm ou la Pro Elite GP 150cm du dimanche, non barrée, à l'appréciation de la DTN en concertation avec le Chef de Piste.**
- Bidet obligatoire, lorsqu'il n'y a pas de rivière.

Lors des 2 épreuves Grand Prix du dimanche, des contrôles de protections et de harnachement sont effectués sur les chevaux de façon aléatoire, et sur tous les chevaux du barrage. Des contrôles peuvent être effectués sur toutes les autres épreuves.

III. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Engagement forfaitaire pour l'étape de Lyon, se référer au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- **Jusqu'au 2ème lundi précédant la clôture des engagements :** seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager,
- **lundi précédant la clôture des engagements :** ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Le changement de cavalier est interdit sur les épreuves Pro des étapes du Grand National.

Seuls les cavaliers inscrits en Ecuries peuvent engager dans les épreuves Pro de chaque étape jusqu'au 2ème lundi précédant la clôture des engagements. Il est donc formellement interdit de prêter son nom si vous êtes un cavalier en Ecurie ou d'usurper l'identité d'un cavalier inscrit en Ecurie afin de s'engager avant la date des engagements ouverts à tous.

Cette période d'engagements ouverte exclusivement aux cavaliers en Ecuries fait partie des avantages inscrits dans le dossier d'inscription. Ces mesures sont mises en place par la Fédération afin de protéger les cavaliers qui jouent le jeu du circuit fédéral. En cas de tricheries, des sanctions de la part de la Fédération pourront être mises en place. **Tout manquement à ce règlement entraînera l'annulation sans remboursement des engagements et de l'inscription de l'écurie.**

Limitation du nombre d'engagés :

L'organisateur a la possibilité dans les 4 épreuves obligatoires de limiter à 100 les engagés.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie peut effectuer sur un concours du circuit dans lequel son écurie est inscrite, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours, et jusqu'au dimanche 1h avant l'épreuve pour la Pro Elite Grand Prix :

- **tout changement de cheval gratuitement**
- **tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût**
- **tout engagement terrain sans coût supplémentaire sur toutes les épreuves Pro du concours dans la limite des places disponibles.**

Dans le cas du dédoublement d'une épreuve, le changement d'épreuve n'est pas autorisé.



IV. DOTATIONS

Titre de l'épreuve	Dotation minimum à la charge de l'organisateur	Dotation d'étape FFE aux écuries
Pro 1 Grand Prix du vendredi	10 000 € *	
Pro 1 Grand Prix du samedi	6 000 € *	
Pro 1 Grand Prix du dimanche	8 000 € *	
Pro Elite Grand Prix du dimanche	20 000 € **	12 000 €

* répartis conformément à l'article 5.11.C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur

** prix créés de l'épreuve Pro Elite Grand Prix : 1 prix pour le 9 et 10ème d'une valeur de 4% de la dotation puis 1 prix pour 4 d'une valeur de 2% de la dotation

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

- l'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 10 prix aux concurrents.
- La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

Dotation d'étape FFE pour chaque Ecurie, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite :

Total	12 000 €
1ère Ecurie	4 000 €
2ème Ecurie	2 700 €
3ème Ecurie	1 700 €
4ème Ecurie	1 300 €
5ème Ecurie	800 €
6ème Ecurie	600 €
7ème Ecurie	500 €
8ème Ecurie	400 €

La dotation d'étape FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation épreuve.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie, créé à l'inscription de celle-ci. **L'intégralité de ces dotations sont versées en fin de saison par virement bancaire au responsable de l'Ecurie**

Dotation du classement général Grand National:

Total	40 000 €
1ère Ecurie	12 000 €
2ème Ecurie	9 000 €
3ème Ecurie	7 000 €
4ème Ecurie	4 000 €
5ème Ecurie	3 000 €
6ème Ecurie	2 000 €
7ème Ecurie	1 750 €
8ème Ecurie	1 250 €

La dotation générale FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général du Grand National à l'issue du circuit annuel.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie après la remise des prix de fin d'année où un représentant de chaque Ecurie doit être obligatoirement présent.



V. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du circuit se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

VI. CHALLENGE DES PROPRIÉTAIRES

Ce challenge des propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval à l'issue du circuit annuel :

Le challenge des propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape.

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.

Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.

Le propriétaire du meilleur cheval du circuit Grand National de saut d'obstacles est récompensé.

VII. CHALLENGE DES GROOMS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une Ecurie Grand National

Le challenge des grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape.

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.

Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.

Le meilleur groom du circuit Grand National de saut d'obstacles est récompensé.

VIII. CHALLENGE DES CHEVAUX DE 8 ANS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur cheval de 8 ans monté par un cavalier d'une Ecurie Grand National.

Le challenge des 8 ans se déroule sur les épreuves Pro 1 du Grand National selon un planning déterminé par deux périodes :

- 1ère partie de saison mars à fin mai,
- 2ème partie de saison juin à fin octobre.

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape en fonction de la période.

Si au cours de la saison, un cheval participe **aux épreuves Grand Prix 150 du Grand National**, la répartition des points s'applique également.

Le classement est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes. Une sélection pour le CSIYH des 8 ans de Valkenswaard en septembre sera proposé au meilleur couple du classement provisoire. A l'issue du circuit, le meilleur cheval de 8 ans et son propriétaire sont récompensés.



IX. RÉPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GÉNÉRAL

A chaque étape du Grand National, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction du classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix du meilleur cavalier de l'écurie de la façon suivante :

1ère Ecurie	10 pts
2ème Ecurie	9 pts
3ème Ecurie	8 pts
4ème Ecurie	7 pts
5ème Ecurie	6 pts
6ème Ecurie	5 pts
7ème Ecurie	4 pts
8ème Ecurie	3 pts

Au-delà de la 8ème place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.

Le ou les cavaliers en Ecuries doivent sauter au moins 7 obstacles pour se voir attribuer des points.

Attribution de points bonus pour l'Ecurie par étape :

- 1 point si deux ou trois cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix, les deux cavaliers doivent sauter au moins 7 obstacles.
- Point bonus des cavaliers Jeunes :
 - 1 point bonus pour le parcours sans faute d'un cavalier Junior dans la Pro 1 Grand Prix 1m40 du dernier jour
 - 1 point bonus pour le parcours sans faute d'un Jeune Senior, d'un Jeune Cavalier ou Junior dans la Pro Elite Grand Prix 1m50

Un Jeune Seniors, un Jeune Cavalier ou un Junior qui participe à l'épreuve Pro Elite Grand Prix 1m50 peut générer des points pour le classement Ecurie. Dans ce cas, il génère également des points bonus en tant que Jeune Senior, Jeune Cavalier ou Junior s'il est sans faute dans la Pro Elite Grand Prix 1m50.

Le meilleur résultat d'un des cavaliers de l'Ecurie dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix est pris en compte.

En cas d'égalité et pour départager les ex aequo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.

Challenge des Propriétaires

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8ème place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.



Challenge des Grooms

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8ème place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve pro Elite Grand Prix seul le meilleur classement est comptabilisé.

Répartition des points

1er	10 pts
2ème	9 pts
3ème	8 pts
4ème	7 pts
5ème	6 pts
6ème	5 pts
7ème	4 pts
8ème	3 pts

Challenge des chevaux de 8 ans

Dans chaque épreuve Pro 1 support de ce Challenge, des points sont attribués aux meilleurs chevaux de 8 ans classés dans de la façon suivante :

	PRO 1 145 * toute l'année <i>PRO1 GP 140 – 1ère partie de saison</i>	<i>PRO 1 GP 140 – 2^e partie de saison</i>
1er 8 ans	10 pts	8 pts
2ème 8 ans	9 pts	7 pts
3ème 8 ans	8 pts	6 pts
4ème 8 ans	7 pts	5 pts
5ème 8 ans	6 pts	4 pts
6ème 8 ans	5 pts	3 pts
7ème 8 ans	4 pts	2 pts
8ème 8 ans	3 pts	1 pt
Au-delà dans le 1 ^{er} quart	2 pts	1 pt
Au-delà dans le 2 ^e quart	2 pts	/

* **NB** : Si au cours de la saison, un cheval participe **aux épreuves Grand Prix 150 du Grand National**, la répartition des points s'applique également.

Les chevaux peuvent cumuler les points sur 2 épreuves de chaque étape, les 2 meilleurs résultats sur 3 sont pris en compte.

En cas d'égalité et pour départager les ex aequo, le nombre de premières places, puis de deuxième places puis de troisième places dans les classements des 8 ans obtenues sur les épreuves seront pris en compte.

En cas de changement de cavalier(ères), le cheval conserve les points cumulés avec son/ses précédent(s) cavalier(ères). Le nouveau cavalier doit également être inscrit dans une écurie du Grand National.

X. CALENDRIER 2025

1	Haras de Jardy (92)	du 7 au 9 mars
2	Auvers (50)	du 20 au 23 mars
3	Cluny (71)	du 10 au 13 avril
4	Canteleu (76)	du 1 ^{er} au 4 mai
5	Deauville (14)	du 16 au 18 mai
6	Tours Pernay (37)	du 19 au 22 juin
7	Notre Dame d'Estrées (14)	du 3 au 6 juillet
8	Villers Vicomte (60)	du 17 au 20 juillet
9	Macon - Chaintré (71)	du 28 au 31 aout
10	Barbaste (47)	du 25 au 28 septembre
11	Saint Lô (50)	du 16 au 19 octobre
12	Lyon (69)	du 29 au 30 octobre
13	Le Mans (72)	du 27 au 30 novembre